

Les « petits propriétaires » : une attractivité à restaurer



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Le dernier *Grain de Sel* était consacré à l'impératif de procéder à un plan de rééquilibrage des allocations quand les enveloppes se reconstitueront enfin. Rétablir l'équation pour les propriétaires les plus fragiles qui constituent ensemble la base de la pyramide de l'écosystème est indispensable. J'ai reçu nombre de réactions qui montrent combien les « petits propriétaires », et chacun sait que dans mon esprit cette appellation n'est pas péjorative, se sentent aujourd'hui les victimes de choix qui les amènent, dans le meilleur des cas, à réduire la voilure et au pire à renoncer.

Le ressenti est un mépris du système vis-à-vis des propriétaires de chevaux de valeur modeste et d'effectifs réduits. Il n'est pas toujours justifié, mais on sait que c'est le ressenti qui compte pour déterminer les actions. Il subsiste toujours un sentiment d'injustice qui induit le découragement dont témoignent les statistiques du nombre de chevaux à l'entraînement.

Un sentiment entretenu de mise à l'écart

Les allocations ne représentent pas, à elles seules, la marque d'intérêt qu'on porte à telle ou telle catégorie de chevaux. Mais il est clair que l'argent reste le nerf de la guerre dans cette activité aux résultats aléatoires. Je l'ai

Vendredi 24 juin 2022 - N°398

exprimé dans mon dernier éditorial en évoquant la concentration des allocations sur les courses de haut niveau et de leur amont, en plat et en obstacle.

La domination des meilleurs n'est pas en cause, mais, justement, les programmes doivent entretenir l'attractivité et éviter une concentration excessive des allocations qui a un effet mécanique de découragement. C'est ce qui m'amène à plaider pour que les prochaines hausses des allocations soient clairement orientées vers le bas et le milieu de l'échelle pendant plusieurs exercices. Bien sûr, il n'est pas question de prendre aux uns pour donner aux autres et c'est l'argent nouveau qui devra être intégralement orienté ; il y a de la marge.

Il faudra se préoccuper des épreuves qui se situent actuellement au niveau « plancher » afin de remonter ce seuil minimum, puis, dans le cadre d'un plan à moyen terme, augmenter les courses des niveaux supérieurs, paliers par paliers. Dans le même esprit, il conviendra sans doute de s'interroger sur la trop forte distorsion entre les allocations de courses de même catégorie entre Paris et les régions.

Certains débats, hélas récurrents, sont remis sur le tapis et sapent le moral de cette catégorie indispensable de propriétaires : dès 2019 nous nous étions mobilisés contre une prime propriétaires visant à favoriser plus encore les chevaux de 2 et 3 ans au détriment des chevaux d'âge. Les promoteurs de cette stratégie périlleuse imaginaient qu'on allait encourager les propriétaires de leurs fidèles chevaux de 6 ans ou plus à s'en séparer pour investir dans des yearlings. Certains se sont séparés de leurs « vieux » chevaux, en effet, mais pas dans l'objectif de réinvestir.

Le serpent de mer de la fermeture des petits hippodromes ruraux est aussi un débat qui témoigne d'un manque de considération vis-à-vis de ceux qui y

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

trouvent les lieux privilégiés d'exploitation de leur chevaux et d'expression de leur passion. Des champs de courses qui sont la meilleure promotion pour recruter de futurs propriétaires. Bien sûr, le blocage des enveloppes depuis si longtemps peut amener – on l'espère provisoirement – à diminuer leur nombre de courses PMH de façon à offrir des allocations plus décentes.

La base s'effrite et menace tout l'édifice

Imaginer que l'écosystème puisse fonctionner sans une base solide et active est un péché contre l'esprit et le bon sens. Le résultat de cette politique jugée par trop de propriétaires comme une exclusion est une nouvelle forte baisse du nombre de chevaux à l'entraînement de -4,5% sur les 5 premiers mois de l'année. Et pour ceux qui s'imaginaient que la politique « anti » chevaux d'âge serait sans conséquence, précisons que la baisse de chevaux de 6 ans et plus à l'entraînement baisse sensiblement plus à -8,7%. L'impact de cette récession estimé est à -28 millions d'euros sur les paris hippiques pris sur le Galop toujours sur les 5 premiers mois de cette année. C'est donc l'ensemble de la filière qui est pénalisée par ces choix à effet boule de neige.

Pour faire face à un taux de couverture des frais d'entretien des chevaux par les allocations qui se dégrade, le nombre de chevaux en pleine propriété a fortement diminué (- 2.232 chevaux en 10 ans), les propriétaires éprouvant alors la nécessité de se regrouper en association pour mieux amortir les risques et les frais (+ 756 chevaux en association en 10 ans). On le voit, le report ne suffit pas à enrayer le déclin et en est peut-être même un facteur.

Il faut tirer des enseignements. L'épreuve des faits remet en question des pseudos certitudes. En voici deux à titre indicatif. La prime propriétaire en plat est de 80% pour les deux ans, pendant qu'elle culmine à 45% pour les 6 ans et plus. Ce différentiel se justifie-t-il dans une stratégie durable de création de valeur? Le dispositif

incitatif des « Grand Steeple Chase masters » qui permet de distribuer des bonus en allocations à des chevaux vainqueurs d'épreuves déjà très bien dotées est-il un investissement utile ?

D'autres dommages collatéraux

Conforter les petits propriétaires dans leur passion n'a pas un intérêt direct limité au nombre de partants et donc aux enjeux. Ce sont ces propriétaires qui assurent un marché secondaire aux acteurs jouant « le grand jeu ». Nombre de ces propriétaires sont aussi volontiers éleveurs. Ils achètent des saillies auprès des haras et des étalonniers installés.

Ces propriétaires passionnés sont enfin les meilleurs ambassadeurs de notre activité et de notre passion. Les meilleurs ambassadeurs pour convaincre leurs amis et relations de devenir eux aussi propriétaires, d'abord à travers des associations, des locations avant de voler de leurs propres ailes. Ils sont les meilleurs vecteurs de communication au sein de la société civile qui se déconnecte trop souvent de la ruralité. Ils sont aussi, comme citoyens, l'expression concrète d'une activité que les élus dans les régions ne peuvent ignorer.

Enfin, au moment où la Fédération Nationale des Courses Françaises lance une campagne de sensibilisation sur le bénévolat au sein des sociétés de courses, n'oublions pas que les propriétaires, précisément parce qu'ils veulent partager leur passion, sont le meilleur des viviers de recrutement de ces bénévoles.

Nous sommes tous dans le même bateau. Le PMU envisage des projections de chiffre d'affaires favorables pour les exercices à venir. L'occasion de bâtir – avec l'argent frais apporté - une stratégie de restauration des équilibres.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr